



Québec, le 13 janvier 2022

Mesdames les Directrices générales et Messieurs les Directeurs généraux des centres de services scolaires et des commissions scolaires qui offrent des services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation ainsi que des établissements d'enseignement privés spécialisés en adaptation scolaire,

Dans le contexte pandémique actuel, le ministère de l'Éducation (MEQ) met en place certaines dispositions visant à sécuriser le personnel scolaire œuvrant auprès des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA) qui fréquentent une classe offrant des services régionaux ou suprarégionaux de scolarisation (SRSS) ainsi qu'auprès des élèves des établissements d'enseignement privés spécialisés. Considérant les services de proximité devant être dispensés à ces élèves et la difficulté à respecter les consignes sanitaires en vigueur, en raison de leurs incapacités physiques, intellectuelles ou comportementales, le MEQ a fait une demande auprès du ministère de la Santé et des Services sociaux afin de rendre disponibles des masques de type N95 pour le personnel scolaire de ses établissements spécialisés.

Ainsi, il a été décidé que des masques N95 seront distribués aux organismes scolaires visés et aux établissements privés concernés dans les prochains jours. Le port du masque N95 ne sera pas obligatoire. Il sera toutefois disponible pour le personnel qui souhaite en faire l'utilisation.

Afin d'assurer la bonne utilisation de cet équipement de protection individuel, une capsule vidéo expliquant comment installer et ajuster adéquatement le masque N95 est disponible au lien suivant : [Respirateur N95 Medicom - YouTube](#).

Afin de contrer la propagation du virus, les mesures sanitaires prescrites par la Direction générale de la santé publique doivent continuer de s'appliquer pour la sécurité du personnel et des élèves.

Je vous remercie encore une fois de votre précieuse collaboration.

Veuillez agréer mes salutations distinguées.

Le sous-ministre,

Alain Sans Cartier